

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Non communiquées.

AMBULANCES :

Ambulances Vincent : 04 73 51 23 23

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Delorme – Farnier :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreaux Mélanie : 07 60 26 41 35

Juillard-Condat Chrystel : 06 28 49 10 57 ou

07 60 26 41 35

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de

ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNERS/REMORQUEURS :

Garage COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04.73.53.04.37 -

06.08.30.34.86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

TAXIS :

DENIS: 04 73 53 00 17/ 06 85 92 71 23

TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

URGENTES: POMPIERS 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :

3919 (N° gratuit et anonyme)

PERMANENCES JURIDIQUES gratuites de

CIDFF en Mairie sur rdv au 06 62 00 60 53

SERVICES D'AIDES A DOMICILE

- **A.D.M.R. ABRI** : 11 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 51 30 68

- **ANTARÈS SERVICES** : 1 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 80 04 56

- **APAMAR** : 17 Avenue de la Gare

Tél. : 04 73 43 75 84

RELAIS PETITE ENFANCE

9 av. de Thiers - Tél : 09 81 46 23 68

rampecourpiere@cctdm.fr

● Locaux sociaux (à côté de la bibliothèque)

EFS (Espace France Services)

Ouverture : mardi de 9h/12h30, mercredi

9h/12h30 et 14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi

9h/12h30 et 14h/17h et samedi 9h/12h30

MISSION LOCALE : tous les lundis avec ou

sans rendez-vous. Tél. : 04 73 80 49 69 ou

06 71 80 86 86. accueil@mission-locales-

thiers.com

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien -

subventions aux propriétaires) - Sur RDV

- les 1ers mardi du mois de 10h à 12h

- les 3èmes mardis du mois de 10h à 12h

<https://tinyurl.com/soliha-pig-courpiere>.

Ou par téléphone au : 04.51.00.91.11.

PASSERELLE : permanences les jeudis de

8h30 à 17h uniquement sur rendez-vous. Con-

tact: PLACET Mélanie au 07-54-35-42-66 ou

par mail à melanie@passerelle-thiers.fr

ASSISTANTES SOCIALES : Maison des

solidarités à Thiers 04.73.80.86.40 de 9h à 12h et

de 14h à 17h.

CPAM : sur RDV au 3646 ou via mon compte

AMELI : les mardis de 8h30 à 11h45, les

mercredis de 9h à 12h en visio et les jeudis à

partir de 14h.

CAF : Permanence tous les mercredis de 9 h à 12h et

de 13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf.

CARSAT : sur RDV au 3646, demander le

service social

OPHIS : ☎ 04 73 41 16 16

CONCILIATEUR DE JUSTICE : en mairie, les 1er

et 3ème mercredis du mois de 14h30 à 17h

sur rendez-vous uniquement au 06.07.82.90.83 ou

guy.delsescaux@conciliateurdejustice.fr

● ÉTAT-CIVIL

Toutes nos condoléances aux familles de :

- Jean DOZOLME décédé le 22 décembre

2022

- Louis MOREAU décédé le 24 décembre

2022

● CIMETIÈRE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 07/2023 Semaine du 16 février au 23 février 2023

● MISE EN VALEUR PATRIMONIALE DU CENTRE BOURG

La Commune prépare un jeu numérique pour cette mise en valeur. Son lancement aura lieu à l'occasion de la journée du patrimoine de juin 2023.

Pour ce faire, la Commune a retenu une agence de conception spécialisée qui va filmer des acteurs dans Courpière et utiliser aussi un drone dans la semaine du 13 au 18 février prochain pour montrer le cœur historique de Courpière vu d'en haut. Des membres du Conseil des Jeunes intéressés par ce projet sont associés à ce tournage.

C'est une sorte de jeu de piste à QR Codes avec des personnages imaginaires et des énigmes à résoudre. Il est très ludique et appuyé sur des faits et des lieux historiques locaux. Il sera accessible gratuitement à partir d'un téléphone portable.

L'objectif se rattache à la revitalisation de notre « Petite Ville de Demain » : les habitants seront fiers d'emmener leur famille, leurs amis visiter Courpière à travers ce jeu contemporain qui attirera aussi des touristes, (voire des habitants futurs) dans notre cœur de bourg.

Christiane SAMSON,
Maire de Courpière

● À QUOI SERT LE RECENSEMENT ? DERNIERS JOURS POUR VOUS MANIFESTER

Il sert d'abord à compter la population. Il est obligatoire, de ce décompte découle les dotations de l'État à votre Commune : plus il y a d'habitants recensés, plus la dotation est importante.

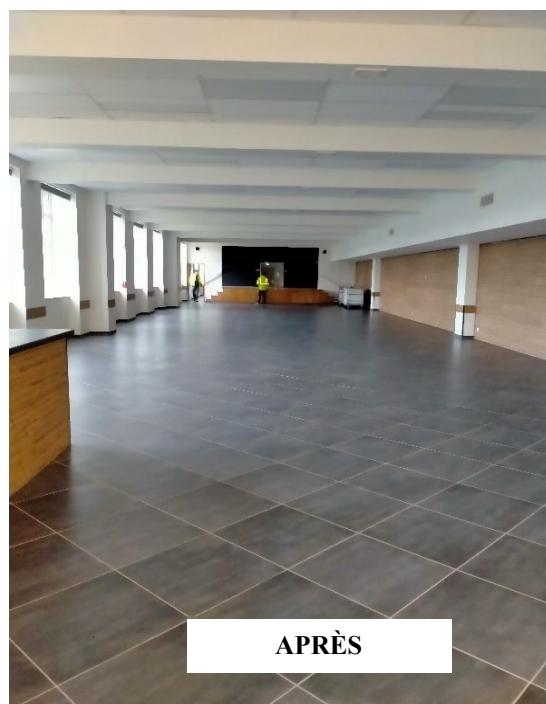
Une rumeur circule disant que si vous remplissez la fiche « logement » du recensement, elle sera communiquée au service des impôts et fera augmenter votre taxe foncière. C'est faux, le recensement permet surtout, en matière d'habitation, de connaître la taille et le confort des logements et à faire le décompte précis des logements vacants ; il n'a rien à voir avec votre impôt local ou sur le revenu. Le recensement INSEE n'a aucun lien avec les services fiscaux.

Soyez civique, réservez un bon accueil à l'agent recenseur. Si vous avez une crainte, demandez lui de vous présenter sa carte officielle avec sa photo. Pour vous aider, les photos d'identité des agents recenseurs paraissent en ce moment dans le bulletin.

● RÉHABILITATION DE LA SALLE D'ANIMATION



AVANT



APRÈS

Une phrase doit être corrigée dans le discours de Madame Le Maire du 28 janvier 2023 lors de l'inauguration : « la dernière rénovation a eu lieu dans les années 70 sur les plans de l'oncle de Jean Michel LAVEST » et non de son père comme il est écrit par erreur.

Cela ne change rien au propos : la salle d'animation n'avait pas été réhabilitée depuis des décennies.

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame Le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous.

● PERMANENCES DES ADJOINTS

Laurent CLIVILLÉ (affaires générales, tranquillité, personnel communal, conseiller défense, référent ambroisien) : sur rendez-vous du lundi au vendredi, les après-midis

Catherine MAZELLIÉ (vie associative, culture, sports) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi à partir de 17h00

Eric DOUBTSOF (finances, emploi, vie économique) : sur rendez-vous

Géraldine FRANZKOWIAK (solidarité, séniors, handicap) : tous les jeudis de 10h à 12h ou sur rendez-vous

Mohammed OULABBI (écoles, petite enfance, jeunesse) : tous les lundis de 9h15 à 11h15

Atlantique DE LAVERNAY (attractivité - tourisme, patrimoine et festivités) : sur rendez-vous

René GOSIO (travaux, entretien, propreté) : sur rendez-vous

Conseillers municipaux Délégués :

Thierry CIERGE (urbanisme)

Bernard PFEIFFER (développement durable, projets structurants)

Jean-Baptiste CHALUS (villages et quartiers)

Conseillers municipaux : ALEJO Élodie,

ANGELI Sylvie, BEAUGER Élodie,

BOUSSUGE Jeanine, BURIAS Aude, CAYRE

Philippe, DUCHER Eric, EPECHE Huguette,

QUÈRE Michel, LAFORET Dominique,

LAVEST Jean-Michel, MOULIN Eric,

LIMOUZIN Lydie, ROCHE-LACOMBE

Isabelle, SALGUEIRO Carole, TOURON

Danielle.

Elu d'astreinte : 06.30.65.81.64

● PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

En Mairie de Courpière :

- **Eric DUBOURGNOUX** : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h (06.08.30.25.68) -

eric.dubourgnoux@wanadoo.fr ou

eric.dubourgnoux@puy-de-dome.fr

- **Aude BURIAS** : les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 16h (04.73.53.01.21)

aude.burias@puy-de-dome.fr

MAIRIE

SERVICE ETAT-CIVIL
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h15. Accueil possible dès 8h30 sur rendez-vous uniquement.

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

MÉDIATHÈQUE

Ouverte le mardi de 9h - 12h et de 14h - 18h
Mercredi et vendredi 14h - 18h
Samedi 10h - 12h

CCAS

Sur rendez-vous au 04 73 53 01 21,
Et le jeudi de 10h00 à 12h00.

SERVICE DE L'EAU

Sur rendez-vous.

SERVICE URBANISME

Accueil du public :

lundi de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h00 et jeudi de 9h à 12h00.

DÉCHETTERIE GRATUITE

La déchetterie de Courpière est ouverte du lundi au samedi. Horaires : 9h15 à 12h et 13h30 à 17h15

● CONSEIL MUNICIPAL

La réunion du Conseil Municipal aura lieu le **lundi 20 février 2023 à 20h00, salle du Conseil Municipal en Mairie.**

ORDRE DU JOUR :

INTRODUCTION

01 - Installation d'un conseiller municipal suite à la démission d'un membre.

02 - Désignation du secrétaire de séance.

03 - Approbation du Procès-Verbal de la séance du

Conseil Municipal du 12 décembre 2022.

04 - Compte-rendu des délégations du Maire.

AFFAIRES GÉNÉRALES

05 - Séisme en TURQUIE et en SYRIE - Aide exceptionnelle.

06 - Démission du sixième Adjoint - Maintien du nombre d'adjoints et détermination du rang de l'adjoint remplaçant.

07 - Election du sixième Adjoint.

08 - Modification au sein des commissions municipales.

09 - Remplacement de deux membres au sein de la commission de délégation de services publics.

10 - Remplacement de deux membres au sein de la Commission d'Appel d'Offres.

11 - Remplacement d'un délégué pour siéger au Conseil d'Administration de la maison de retraite « Les Papillons d'Or » de Courpière.

12 - Remplacement d'un membre élu du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS.)

13 - Avis sur le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des gens du voyage du Puy-de-Dôme 2023-2028.

AFFAIRES FINANCIÈRES

14 - Motion pour le retour des tarifs règlementés de l'électricité et du gaz pour les collectivités territoriales et pour les usagers.

15 - Débat sur le rapport d'Orientations Budgétaires 2023.

16 - Thiers Dore et Montagne : Approbation du rapport de la CLECT relative aux charges transférées en 2022.

17 - Budget Principal - Admission en créances éteintes.

18 - Garantie d'emprunt OPHIS (8 Boulevard Gambetta et 13 place Blaise Pascal) - Modification de la délibération du 12 décembre 2022.

AFFAIRES DU PERSONNEL

19 - Piscine Municipale - Création d'emplois saisonniers et recrutement.

AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX

20 - Territoire d'énergie - Modification des statuts.

21 - Territoire d'énergie - Rénovation éclairage public - Passage en Led - 1^{ère} tranche 2023.

22 - SIAEP Rive Gauche de la Dore - Modification des statuts.

23 - Modification d'une délibération - Acquisition amiable de la parcelle Section BL Numéro 526.

24 - Vente de parcelles - Lieudit Limarie - Consorts Brigoulet.

25 - Vente d'une parcelle - Lieudit La Côte - Bages.

26 - Vente d'une parcelle - Quartier Lagat - Société Dassaud.

27 - Marché de travaux pour le remplacement du réseau d'adduction d'eau potable de l'avenue Fleming, de la rue du 14 Juillet et de la rue Pasteur - Choix de l'entreprise.

28 - Prime de ravalement de façade sur un immeuble situé 6 rue Saint-Philippe.

D.I.A - Pour information.

QUESTIONS DIVERSES.

● SAISON CULTURELLE JEUNES POUSSÉS « ÇA CARTONNE »

Mercredi 8 février, la Ville de Courpière a accueilli le spectacle « Ça cartonne » de la Cie Triple Bidouille. Près de 200 enfants de Courpière et des alentours étaient présents pour ce moment plein de voyages et de poésie. L'espace Coubertin a vibré au son des rires des enfants qui ont accompagné Lucien, un bricoleur du dimanche, dans la construction complexe de sa maison en carton.

Ce spectacle de qualité qui donne vie à des cartons en associant bruitages, musiques, imaginaire, ombres chinoises, a ravi les enfants.

Merci à la Cie Triple Bidouille et à l'organisation des Jeunes Poussés qui permet chaque année aux enfants de découvrir le spectacle vivant.

● FÊTE DE LA 102^{ème} ROSIÈRE DE COURPIÈRE

La fête de la 102^{ème} Rosière de Courpière se tiendra cette année les **09, 10 et 11 juin 2023.**

Conformément au legs universel de la famille MORIN-FOURNIOUX en date du 27 mars 1920, les jeunes filles habitant Courpière, ayant au moins 18 ans dans le courant de l'année 2023, sont invitées à déposer leur candidature à la mairie **au plus tard le 27 février 2023.**

La future Rosière et ses demoiselles d'honneur accompagneront toutes les grandes manifestations de la Commune et s'engagent à participer à celles-ci pendant une année.

La candidature devra comporter une lettre manuscrite mentionnant les nom, prénoms, adresse, date de naissance, numéro de téléphone, profession, situation de famille, et les motivations pour être Rosière de Courpière. Elle devra être accompagnée d'une photo d'identité récente ainsi que d'une courte vidéo de présentation.



● MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

➤ **Exposition : « Les secrets du Studio Cabriole »** de Léa ENJALBERT, du **17 janvier au 18 février** Venez admirer « en vrai » le décor en pop-up, affiche de l'édition des Jeunes poussés 2022 réalisé par l'artiste Léa ENJALBERT. Entrez également dans les coulisses du Studio Cabriole (fondé par Léa ENJALBERT et Florine PAULIUS). Vous découvrirez des décors et personnages originaux en papier découpé, des séquences d'animation, des éléments de pré-production etc... Et connaîtrez ainsi toutes les étapes de réalisation d'un film d'animation.

Entrée libre - A découvrir aux horaires d'ouverture de la médiathèque - Renseignements au **04 73 51 29 55.**

➤ **Exposition artistique :** dix artistes du territoire à découvrir Peinture, portraits sur bois, dessins, aquarelles, vitraux...

Du 21 février au 31 mars

Entrée libre aux horaires d'ouverture Médiathèque - 5 place Jean Payre-63120 COURPIÈRE

● LE MONUMENT AUX MORTS : ALERTE FAUSSE RUMEUR !

À sa demande, vous trouverez ci-dessous le message du collectif « Non au déplacement du Monument aux Morts de Courpière » daté du 14 février 2023.

"Suite à la parution du bulletin municipal 6/2023, nous prenons bonne note de l'article concernant le Monument aux Morts de Courpière et nous réjouissons de l'annonce du non déplacement de ce dernier dans le cadre du projet Petites Villes de demain 🙌
Néanmoins, le Collectif tient à préciser qu'il a bien reçu un mail informatif, provenant des services municipaux, qui ne saurait remplacer un courrier officiel de Mme le maire (envoyé en PJ d'un mail par ex).
Nous avons de suite répondu en ce sens au mail (et aussi demandé à Mr le 1er adjoint de visue) afin de pouvoir communiquer ce document parallèlement aux associations d'anciens combattants avec lesquelles nous sommes en lien et arrêter nos démarches.
Malheureusement à ce jour, depuis le 2 février, nous restons dans l'attente de cet écrit officiel portant signature du maire.
C'est la raison pour laquelle la signature de la pétition a eu lieu à partir du mardi 7 février, entre autre au marché."

Réponse de Madame Le Maire :

J'ai été saisie par mail le 30 janvier dernier sur votre volonté de « maintien du Monument aux Morts à son emplacement actuel », suite à l'évocation du déplacement en réunion publique « Petites Villes de Demain » le 17 novembre 2022.

J'ai répondu au collectif par mail le 2 février 2023 :

« Mesdames, Messieurs, membres du collectif « Non au déplacement du Monument aux Morts de Courpière ».

J'accuse réception de votre mail du 30 janvier 2023.

L'objectif de cette réunion publique du 17 novembre 2022 était de réfléchir avec les habitants sur, ce que doit être le centre bourg de demain (à 5, 10 et 15 ans), ses usages, ses opportunités de développement, sa revitalisation.

Parmi les pistes imaginées par le cabinet Arthur REMY se trouvait une hypothèse de déplacement du Monument aux Morts, idée qui n'a jamais fait partie de la commande formulée par l'exécutif municipal. Cette proposition a suscité une réaction négative d'un habitant le 17 novembre, le groupe majoritaire n'a pas l'intention de déplacer ce monument.

Rassurez votre collectif « Non au déplacement du Monument aux Morts de Courpière », cette hypothèse ne figure pas dans le projet Petite Ville de Demain.

Cordialement. C. SAMSON ».

Ce mail, émanant des services municipaux est signé C. SAMSON. Aujourd'hui, les mails ont valeur juridique.

Depuis, vous avez alerté l'association locale et l'association départementale des Anciens Combattants de vos inquiétudes persistantes. Ces deux associations m'ont adressé chacune une lettre auxquelles j'ai répondu par courrier avec toujours le même contenu : nous n'avons pas l'intention de déplacer le Monument.

Puis vous avez fait pétitionner sur le marché le 8 février et je suis venue vous expliciter de vive voix ma réponse.

Merci d'arrêter le buzz tous azimuts et sur les réseaux sociaux où la circulation d'une fausse nouvelle alimente de faux débats qui ne font pas avancer la communication.

De nombreux retours d'habitants, de commerçants me disent qu'ils n'apprécient pas votre manière d'agir.

C. SAMSON

● ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE COURPIÈRE

INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

à l'école maternelle publique de COURPIÈRE, avenue Pierre de Coubertin.

- Enfants nés en 2020 pour une scolarisation obligatoire en Petite Section.

- Enfants nés en 2021 pour une scolarisation en Toute Petite Section, en fonction des places disponibles.

Démarche à suivre pour finaliser l'inscription :

- Se rendre à la mairie de son lieu de résidence avec le livret de famille et un justificatif de domicile afin d'obtenir un certificat d'inscription. (Mairie de Courpière ou dérogation pour certaines autres communes)

- Prendre contact avec la directrice de l'école par email ecole-mat.courpiere.63@ac-clermont.fr ou au 04 73 53 16 77 de préférence le **LUNDI** pour convenir d'un rendez-vous et se rendre à l'école maternelle avec les documents suivants : certificat d'inscription / livret de famille / carnet de santé de l'enfant.

INSCRIPTIONS à partir du 27 février 2023. Merci de votre compréhension.

La directrice, Mme Stéphanie PUISSANT

● CARNAVAL DE L'ÉCOLE SAINT-PIERRE

Mardi 21 février à 9h30, les enfants de l'école Saint-Pierre, de la maternelle au CM2, défilent costumés dans les rues, accompagnés du groupe de musiciens "LA BATUCADA", formé de collégiens et lycéens de l'Institution Saint-Pierre, et ce sous la direction de M. Sylvain BREUIL et de Cécile, professeurs de musique à l'école.

● CARNAVAL DE L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Mardi 21 février : l'école Maternelle Publique quant à elle partira à **10h** et passera par la Rue Etienne Bonhomme, Avenue de Thiers, Place de la Libération, Rue du 14 Juillet, Place de la Cité Administrative, Place de la Victoire, Boulevard Gambetta, Boulevard Vercingétorix, Avenue Maréchal Foch, Rue des Roses et Rue Jean Zay.

Infos associatives

● SECOURS POPULAIRE

Nous vous informons que le magasin du Secours populaire, situé en haut de l'avenue de la Gare, sera ouvert **le samedi 18 février de 9h à 12h**. Ces permanences se rajoutent à celles du mardi matin et du mercredi après-midi.

Venez nombreux, vous y découvrirez des vêtements de tout âge et objets divers à tout petit prix. A bientôt.

Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Menus du 20 au 25 février

Lundi : soupe de tomates vermicelles, steak haché au jus, pommes rissolées, yaourt ou fromage, fruit d'hiver (orange ou clémentine).

Mardi : salade de carnaval, lieu noir déguisé façon beurre blanc, riz et petits légumes, yaourt ou fromage, beignet au chocolat.

Jeudi : brocolis vinaigrette, couscous de légumes, semoule, mimolette, glace.

Vendredi : betteraves rouges, poulet de la ferme de Lucien, blé, yaourt de la Terrasse, pommes de Sauviat.

● MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire de Courpière se déroule les mardis matins de 8h à 12h30 en centre bourg, il se transforme en foire mensuelle le 3ème mardi de chaque mois.

● NOUVEAU À COURPIÈRE

Le docteur Valérie REIFF, chirurgien-dentiste, est ravie de vous accueillir dans son cabinet dentaire, situé 38 Avenue de la Gare.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 04 73 53 46 25 ou par internet (Doctolib).

● MESSES

Samedi 18 février à 18h00 : Tours-sur-Meymont

Dimanche 19 février à 9h30 : Vodable-Ville et à **11h00** à Courpière

● À SAVOIR

- Les boulangeries PRIVAT seront fermées jusqu'au dimanche 19 février.
Reprise le lundi 20 février 2023.

● LOCATIONS

Pour les immeubles concernés par le permis de louer, seules les annonces ayant obtenu l'accord « permis de louer » pourront être publiées.

● SECOURS CATHOLIQUE

Lundi 20 février 2023 de 14 h à 16 h : GRANDE FRIPERIE : linge, vêtements, bibelots, vaisselle, livres, jouets, meubles et objets divers d'occasion... à tout petits prix.

Au local : 53 ter avenue de la GARE à COURPIÈRE (près du tri postal)
Ouvert à tout public. (autorisation municipale n° 2 /23)

● LES AMIS DE LIMARIE ET SA BANLIEUE

Les Amis de Limarie et sa banlieue avec les Talmeliers du Bon Pain organisent le **dimanche 05 mars 2023 à partir de 11h00**, leur potée auvergnate à la **salle des fêtes de Néronde-sur-Dore**.

Menu (14,00 €) : entrée, potée, fromage, dessert, café, vin non compris.

Pensez à réserver avant le 26 février 2023. Renseignements au 06 71 51 30 09 ou 06 12 42 41 06.

● LES RESTOS DU CŒUR

La campagne d'été débutera le **MARDI 14 MARS 2023**.

Si vous pensez pouvoir bénéficier de notre aide, venez **impérativement vous inscrire** :

Le vendredi 24 FEVRIER ou mercredi 01 MARS 2023 entre : **14 H et 16h 30** au local 52 avenue de la gare à Courpière.

Munissez-vous de : votre carte d'identité – avis d'imposition- de tous vos justificatifs de revenus (attestation CAF à jour - retraite...)- de votre bail ou quittance de loyer ainsi que vos factures d'énergie (électricité, gaz, eau) .

L'équipe des Restos

● CINÉMA REX

LE SECRET DES PERLIMS - Brésil 2022 - Animation, famille, aventure - Durée : 1h16

L'IMMENSITA - Italie, France 2022 - Drame - Durée : 1h37

PLEIN LA BOBINE EN BALADE - France 2022 - Animation - Durée : 0h35

LA GUERRE DES LULUS - France, Luxembourg 2022 - Aventure, famille - Durée : 1h49

UN PETIT MIRACLE - France 2022 - Comédie - Durée : 1h32

Jeudi 16 février à 17h30
Dimanche 19 février à 15h30

Vendredi 17 février à 20h30
Lundi 20 février à 20h30

Samedi 18 février à 14h30
Dimanche 19 février à 11h00

Samedi 18 février à 17h30

Dimanche 19 février à 17h30

Infos sportives

● TENNIS DE TABLE COURPIÉROIS (TTC)

Le TTC organise son tournoi annuel pour les joueurs licenciés **Vendredi 17 Février**.

Cette année encore le niveau du tournoi sera relevé avec la présence de belles équipes et de joueurs évoluant à différents niveaux (Départemental, Régional et National).

N'hésitez pas à venir encourager les différentes équipes et notamment les 2 qui représenteront fièrement notre club.

Buvette et Restauration (hot dog, crêpes) sur place.

Début du tournoi à 20h à l'Espace Coubertin.

● UNION SPORTIVE COURPIÉROISE (USC)

Les rencontres du week-end :

● **Samedi 18 février** :

U13 VS BILLOM - 14h à BILLOM



● **Dimanche 19 février** :

U15 VS ROMAGNAT - 10h à ROMAGNAT

U18 VS LEMPDES SPORT 2 - 10h à COURPIÈRE (BELLIME)

SE2 VS JOZE - 15h à JOZE

SE3 FORFAIT GÉNÉRAL DE L'ÉQUIPE ADVERSE



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative
Code Postal 63120 - ☎: 04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2100 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : **Christiane SAMSON** - Dépôt légal à parution.

« Imprimé sur technologie d'impression à froid écoresponsable RISO »

Bulletin Municipal n° 07/2023